

MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ DES ERP

53
entreprises
accompagnées

CONTEXTE ET OBJECTIF

La loi handicap du 11 février 2005 précise que les conditions d'accès des personnes handicapées dans les établissements recevant du public (ERP) doivent être les mêmes que celles des personnes valides, ou à défaut d'une qualité d'usage équivalente.

Dès son entrée en vigueur en 2015, cette réglementation qui apparaît comme une évolution positive de notre société s'avère être complexe et impactante pour les entreprises. Il était donc nécessaire d'informer et accompagner les professionnels pour réussir la mise aux normes de leur point de vente.

L'objectif était de leur permettre de :

- Rencontrer tous les acteurs de l'accessibilité en un même lieu : le forum « Accessibilité »
- Expliquer les formalités administratives : l'atelier
- Accompagner individuellement les entreprises qui en faisaient la demande dans leurs démarches
- Informer des évolutions réglementaires et répondre aux questions des commerçants

LE FORUM

Lundi 9 mars 2015
Salle des Capucins - Is/Tille

Une conférence animée par :

- un cabinet spécialisé
- les services d'urbanisme de la Ville
- la CCI Côte-d'Or

Speed meeting experts avec les cabinets de contrôle, organisations professionnelles représentatives des artisans du bâtiment, les banques, expert-comptable, services d'urbanisme et CCI Côte-d'Or.



35 entreprises

25 élus

12 experts



Taux de satisfaction des participants de **92.59 %**

85 participants

L'ATELIER

Lundi 7 septembre 2015
Salle de l'Orangerie – Is/Tille

Un atelier pratique pour expliquer aux commerçants comment remplir leurs formalités administratives liées à leur mise aux normes de leur point de vente et dépôt d'un agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP).

8 entreprises ont participé à cet atelier.

Taux de satisfaction : **100 %** sont plutôt satisfaits ou tout à fait satisfaits.

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Sensibilisation à la réglementation.

Accompagnement à la réalisation d'un diagnostic du point de vente et des formalités administratives de demande de dérogation.



LES MEDIAS EN ONT PARLÉ

Le Bien Public – Lire l'article
Magazine IS Ci et Là (Edition de mai 2015) – Lire l'article



LE + POUR LES PROS D'IS

Une sensibilisation
et un accompagnement renforcés